

Procès-verbal du Conseil Municipal Conseil Municipal du 10 février 2026

Séance du mardi 10 février 2026 19:00 à Salle de la Mairie

Quorum : 8

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Marie-Noëlle MENAT, Sandrine BORDE, Angélique DUBOCAGE, Olivier HORNBERGER, Nadia HADJI, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Laurent MARION, Joffrey MASSON, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Grégory BIDEY, Serge DEBOURGES

Président de séance : Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle MENAT

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Approbation du procès-verbal du Conseil du 9 décembre 2025	
2	Délibération 1 - Demande de subvention au Département de l'Allier	Philippe BUSSERON
3	Délibération 2 - Demande de subvention à l'Etat	Philippe BUSSERON
4	Organisation des élections municipales du 15 et 22 mars 2026	Philippe BUSSERON

Détails des projets / délibérations :

Délibération 1 - Demande de subvention au Département de l'Allier

DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENT DE L'ALLIER

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de faire une demande de subvention au département de l'Allier pour la réfection totale de la toiture de la mairie

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Nature des investissements : Réfection totale de la toiture de la mairie : 112 133,82 € HT, Approuve le plan de financement de ces travaux dans les conditions suivantes

- Conseil Départemental : 33 640 € (30%)
- Etat (DETR) : 39 246 € (35 %)
- Autofinancement de la commune : 39 247 € (35 %)

Mandate Monsieur le Maire pour demander le versement de la subvention et l'autorise à signer tout document relatif à ce dossier.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 13 voix Philippe BUSSERON, Michel POUYET, Olivier HORNBERGER, Christophe LACOMBE, Laurent

MARION, Nathalie MAY, Bruno LAMOUCHE, Marie-Noëlle MENAT, Sandrine BORDE, Angélique DUBOCAGE, Nadia HADJI, Véronique LARONDE , Joffrey MASSON

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 2

Délibération 2 - Demande de subvention à l'Etat

DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de faire une demande de subvention à l'Etat dans le cadre DETR pour la réfection totale de la toiture de la mairie

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Nature des investissements : Réfection totale de la toiture de la mairie : 112 133,82 € HT, Approuve le plan de financement de ces travaux dans les conditions suivantes

- Conseil Départemental : 33 640 € (30%)
- Etat (DETR) : 39 246 € (35 %)
- Autofinancement de la commune : 39 247 € (35 %)

Mandate Monsieur le Maire pour demander le versement de la subvention et l'autorise à signer tout document relatif à ce dossier

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Pour : 13 voix Marie-Noëlle MENAT, Angélique DUBOCAGE, Véronique LARONDE , Philippe BUSSEYON, Olivier HORNBERGER, Laurent MARION, Michel POUYET, Christophe LACOMBE, Nathalie MAY, Bruno LAMOUCHE, Sandrine BORDE, Nadia HADJI, Joffrey MASSON

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 2

QUESTIONS DIVERSES :

Organisation des bureaux de vote du 15 mars 2026 :

de 8 à 11 heures 30 : Nadia HADJI, Laurent MARION, Olivier HORNBERGER, Philippe BUSSEYON

de 11 heures 30 à 15 heures : Nathalie MAY, Véronique LARONDE, Angélique DUBOCAGE

de 15 à 18 heures : Bruno LAMOUCHE, Christophe LACOMBE, Joffrey MASSON, Michel POUYET.

Monsieur le Maire présente un devis pour la réfection du Christ de l'église, les élus approuvent le projet de restauration contre l'acquisition d'une nouvelle statue.

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'augmentation de la Taxe d'Aménagement pour la part départementale et rappelle que la part communale reste inchangée.

Un appartement au-dessus de l'école se libère. Il sera remis à la location au mois d'avril. Les peintures et une augmentation de loyer ont été évoquées.

Les travaux de la crèche ont pris du retard en raison de la nécessité de réaliser une recherche d'amiante et de procéder à des carottages pour connaître la composition du sol.

Les travaux de réfection du tennis devraient commencer la semaine prochaine (réfection du court et installation de l'auvent avec panneaux photovoltaïques).

Le nettoyage de certains collecteurs est prévu pour cette année, ainsi qu'une campagne de d'arasement sur les chemins pour éviter la stagnation de l'eau.

Marie-Noëlle MENAT fait le compte rendu de son entrevue avec le secrétaire de l'association des Maires de France et un géomètre concernant l'obligation d'entretien des talus le long des chemins.

Le Secrétaire de séance,
Marie-Noëlle MENAT



Fait à Bayet,
Le 11/02/2026 ,
Le Maire
Philippe BUSSEYON

